

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Cours d'été – 17 au 31 juillet 2021

MERCI de compléter toutes les rubriques de manière précise

Je souhaite que mon fils/ma fille – mon / ma pupille puisse participer à un séjour de vacances :

- Leysin pour adultes
- Destination Bussang/France avec Josepha et Montpont-en-Bresse/France avec Bettina - jeunes adultes autonomes
- Niederglatt pour jeunes adultes avec handicaps moyens à sévères
- Charmey pour personnes à mobilité réduite
- Disentis et La Ferrière pour juniors

Pour les personnes ne sachant pas où inscrire le/la futur-e participant-e, merci de ne rien cocher, le secrétariat s'occupera d'orienter la personne dans le camp adéquat.

### Vacancier - ière

Nom et Prénom :	
Date de naissance :	
Nom de l'école ou de l'institution :	
Adresse :	Localité :
Tél. direct :	e-mail :
Nom de la personne référente :	
No AI (pour les nouveaux uniquement):	
No de tél. et nom d'une personne atteignable durant le camp :	

**Le participant au camp participe au projet pilote du canton de Berne ?**

Oui  non Si oui, Montant du tarif journalier dans le domaine logement/loisirs Fr .....

**INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO**



### Parents ou représentant légal

Si la personne inscrite a un tuteur, veuillez svp indiquer les coordonnées et vous assurer de son accord pour tout ce qui a trait aux aspects financiers et légaux

Nom et prénom :		
Adresse – rue :	Localité :	
Tél. privé :	Natel :	e-mail :
Veuillez indiquer à qui la facture doit être adressée :		
<input type="checkbox"/> Parents	<input type="checkbox"/> Tuteur	<input type="checkbox"/> Institution

**Je suis d'accord que les photos de ma personne soient éventuellement utilisées gratuitement pour les brochures ou sur le site internet de l'Association insieme Cerebral Jura bernois**  oui  non

Lieu et date :

Signature parents ou répondant légal :

.....

.....

**Délai d'inscription : 27 janvier 2021**

**A retourner à : insieme Cerebral Jura bernois, Pierre-Pertuis 21, 2710 Tavannes**



### **Inscription :**

L'inscription aux séjours se fait sur la base du document recto.

Les inscriptions sont prises en compte en fonction de la date de réception. Si le nombre de places à disposition est insuffisant pour répondre à la demande, priorité sera donnée aux inscriptions des membres de notre association reçues dans les délais.

**La date limite d'inscription est fixée au 27 janvier 2021.**

### **Confirmation :**

La confirmation de l'inscription et du lieu du séjour vous parviendra en mars. Les documents concernant les détails du camp vous parviendront mi-juin ainsi que le questionnaire santé qui sera à vérifier et compléter pour les personnes qui ont déjà participé à nos séjours. Pour les nouveaux participants, un nouveau questionnaire sera à remplir. Il est essentiel à un bon accompagnement durant le camp. Il est obligatoire d'indiquer une personne de contact et son numéro de téléphone au recto de ce formulaire. Cette personne doit pouvoir être atteinte en cas d'urgence durant le camp.

### **Conditions financières pour les personnes NE PARTICIPANT PAS au projet pilote bernois :**

<i>pour nos membres</i>	: jusqu'à 16 ans : Fr. 900.-
	dès 16 ans : Fr. 1'100.-
<i>Pour les non-membres</i>	: jusqu'à 16 ans : Fr. 1'100.-
	dès 16 ans : Fr. 1'400.-

Comme d'habitude, un supplément de Fr. 50.- sera facturé en plus du montant du camp. Ce montant est destiné à une caisse commune propre à chaque camp d'été qui sera utilisé en cours de séjour pour des activités.

D'autre part, nous vous suggérons de donner à votre fille, fils ou pupille, entre 80.- et 100.- francs d'argent de poche pour son séjour de vacances

**Sur le bulletin d'inscription, nous vous demandons si le participant au camp participe au projet pilote du canton de Berne pour la mise en œuvre du plan stratégique cantonal en faveur des personnes handicapées. En cas de participation, indiquez-nous le montant du tarif journalier, inscrit dans la colonne logement et loisirs de la garantie de participation. Nous pourrions ainsi établir une facture personnalisée pour la prise en charge du participant au camp. Cette facture pourra comme les factures d'institutions (par exemple de La Pimpinière), être adressée au canton selon le procédé habituel et ainsi être remboursée. Les participants au projet pilote recevront cette facture après le camp.**

**Si vous n'indiquez pas ce tarif journalier vous recevrez une facture qui ne pourra pas être remboursée par le canton.**

**L'hébergement, les repas et les transports ne seront facturés en plus que si le tarif journalier pour l'essai pilote ne couvre pas le montant du camp. Dans ce cas nous établirons en complément une facture supplémentaire pour couvrir le montant du camp.**

**Pour le reste nous finançons l'hébergement, les repas et les transports par des subventions, des dons et des récoltes de fonds diverses.**

**Le montant habituel du camp ne sera plus facturé qu'aux personnes ne participant pas au projet pilote du modèle bernois.**

## **Documents et factures**

4 à 6 semaines avant le début du camp vous recevrez les documents et les informations

La facture sera également envoyée 4-6 semaine avant le début du camp pour les personnes ne participant pas au projet pilote. S'il vous plait ne pas payer le montant du camp avant la réception de la facture !

Les participants au projet pilote recevront la facture après le camp.

## **Encadrement**

Le team d'encadrement se compose de personnes qui ne doivent pas forcément disposer d'une formation spécifique, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas enseignants ou enseignantes spécialisés ou spécialistes en pédagogie curative ou autres. Les directeurs/trices de camp apportent leurs expériences professionnelles et leurs expériences acquises aux cours des années.

## **Désistement**

Nous comptons sur la diligence des familles et des institutions qui inscrivent les personnes vivant avec un handicap dans nos séjours pour éviter des désistements non justifiés.

**Sans certificat médical, une annulation jusqu'à 2 mois avant le début du camp coûte Fr. 100.- Pour une annulation moins de 2 mois précédents le début du séjour, le prix du séjour sera dû et non remboursé. Il en va de même si le participant devait quitter le séjour avant la fin.**

**Vous avez aussi la possibilité de souscrire une assurance désistement personnelle.**

## **Obligations :**

En cas de comportement inacceptable ou de gros problèmes de santé d'un-e participant-e ; les référents, parents, institutions ou autres s'engagent à venir chercher la personne concernée.

## **Assurances:**

L'assurance personnelle est à la charge du participant. En vous inscrivant à nos séjours, vous vous engagez à garantir les protections d'assurances suivantes :

- Assurance-maladie
- Assurance-accident
- Assurance responsabilité-civile

Les éventuels dégâts occasionnés dans la maison de vacances entraîneront l'engagement de l'assurance responsabilité-civile personnel du vacancier concerné.

## **Publication de photos :**

Nous attirons votre attention sur le fait que nous pouvons éventuellement publier gratuitement des photos ou vidéos de séjours dans nos brochures ou sur notre site internet. Sauf indication contraire de votre part sur ce formulaire, nous partons de la supposition que vous n'y voyez pas d'objection.